

Rapport d'activité 2024
Section romande labmed

Le comité

Le comité de la section romande s'est renforcé cette année avec une nouvelle collègue qui a rejoint le comité qui est désormais constitué de 5 personnes, tandis qu'une personne a quitté le comité.

Natacha Clément Rutscho
Cindy Kläy
Marie-Laure Romanens
Laurence Etter
Luana Valeo (nouvelle)
Audrey Bonnet (démissionnaire)

Le comité s'est réuni à 5 reprises.

Les membres actives-actifs

Nombre de membres au 31 décembre 2024 : 174 membres actifs. Elle a perdu 14 membres depuis le 31.12.2023.

Activités du comité au long de l'année 2024

- Le comité a repris contact avec une école, celle de Lausanne, l'école ES Santé. Une délégation du comité a rencontré la doyenne et la directrice pour visiter l'école et établir un lien plus régulier avec cette école qui forme une grande partie des TAB de suisse romande.
- Une membre du comité, accompagnée de Wyna Giller, a présenté les activités de la section aux étudiant-e-s à l'école ES Santé. Une présentation en PowerPoint est maintenant à jour pour ces événements.
- Le comité a recontacté un représentant de labmed au sein de l'OrTra à Genève, l'organisation du travail chargée de l'encadrement de la formation des TAB. Nous avons en effet un représentant à Genève, qui nous fournit désormais les PV des séances. L'OrTra Genève a aussi organisé une promotion, sur un site internet des différents métiers de la santé, dont le métier TAB (cf. Docuthèque <https://docutheque.ortra-ge.ch/>).
- La section a remis deux prix à l'occasion de la remise des diplômes à l'ES Santé.
- Participation active aux journées SILAMED : 5 membres du comité et une membre intéressée ont participé aux 3 journées SILAMED ; elles ont rédigé des comptes-rendus et tenu le stand d'information durant les 3 journées.
- Envoyé un courrier à toutes-tous les membres pour la promotion de la journée *Osez tous les métiers*.
- La section avait prévu de tenir un stand à l'occasion du *Salon des métiers* à Lausanne mais finalement il n'a pas eu lieu et le salon s'est concentré sur une autre profession (Technicien.ne.s en salle d'opération). Selon nos informations, cette profession serait encore davantage en difficulté que la nôtre en raison de pénurie.
- La section a réalisé un flyer, à 2000 exemplaires, pour faire la promotion de la section romande avec l'objectif de recruter des étudiant-e-s et des membres. Ce flyer est utilisé en parallèle avec le matériel national de labmed.

- Un stand de présentation de labmed a été mis en place à l'occasion des « portes ouvertes » de l'ES Santé en décembre 2024.
- La section romande organise sa 50^{ème} assemblée à Lausanne, à l'école ES Santé. L'assemblée sera agrémentée par une conférence sur le thème de l'IA. Le titre est *Intelligence artificielle au labo : opportunités et limites*, elle aura lieu le vendredi 4 avril à 18h00. Le conférencier invité est Monsieur Stephan Thommen, directeur de DATAMED. Les étudiant-e-s de l'école seront invités à cette conférence par l'école.

Divers

Questions posées à la section par des membres qui méritent d'être connues des autres sections :

Est-ce que les TAB doivent porter des chaussures de sécurité obligatoirement et, si oui, est-ce que l'employeur doit les prendre en charge ?

Selon nos recherches, il n'existe pas de directives nationales dans la solution de branche obligeant les TAB à porter des chaussures de sécurité. Les employeurs peuvent néanmoins les rendre obligatoires.

Les indemnités pour les étudiant-e-s sont trop basses et peu attractives, comment faire mieux ?

En Suisse romande, la formation de TAB n'est pas attractive d'un point de vue financier. En effet, les étudiant-e-s TAB qui font une formation en 2 étapes (CFC + école ES ensuite), se trouvent dans une situation financière compliquée : après un salaire de niveau CFC, qui n'est pas élevé mais supérieur à celui de l'indemnité perçue par les étudiant-e-s, ces derniers-ières « s'appauvrissent » en retournant à l'école. Cet élément fait partie des difficultés pour la promotion de la formation. Le Comité romand réfléchit à des interventions auprès des autorités cantonales pour améliorer cette situation.